

DES MANIÈRES NON HÉGÉMONIQUES DE PENSER LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE EN BELGIQUE: LES MUSÉOLOGIES INSURGÉES

Manuelina Maria Duarte Cândido¹

Mélanie Cornelis²

Édouard Nzoyihera³

RÉSUMÉ

Ce texte est un des résultats du projet «**Les muséologies insurgées : échanges entre Brésil et l'Europe**», conçu à l'Université de Liège, au cœur du Service de Muséologie. Ce projet s'intéresse aux nouveaux sujets de la Muséologie du 21^e siècle et il questionne la Muséologie belge sur base de concepts et pratiques pouvant être envisagés comme insurgés. Nous présentons des réflexions apparues au fil de nos discussions à propos des divergences entre les mondes des musées et du patrimoine en Belgique et au Brésil. À la lumière de ces données, nous nous interrogeons sur la place laissée au citoyen belge ou étranger pour s'emparer des codes du musée. Entre les aspects mis en perspective, nous soulignons, par exemple, l'ouverture du champ muséal, le cadre disciplinaire ou interdisciplinaire où chaque pays place la Muséologie et, finalement. Comment une ouverture aux épistémologies du sud peut contribuer au renouvellement de la Muséologie européenne.

*

Ce texte est un des résultats du projet « **Les muséologies insurgées: échanges entre Brésil et l'Europe** », conçu à l'Université de Liège, au cœur du Service de Muséologie. Il réunit des chercheurs liés ou non à l'Université,

1 É professora de Museologia da Universidade de Liège, na Bélgica, e Administradora do Embarcadere du Savoir. Encontra-se licenciada da Universidade Federal de Goiás, onde é docente de Museologia e atua como professora permanente do Programa de Pós-Graduação em Antropologia Social. Faz parte do board do ICOFOM LAC. Coordenou o Núcleo de ação Educativa do Centro Cultural São Paulo, dirigiu o Museu da Imagem e do Som do Ceará e o Departamento de Processos Museais do IBRAM. E-mail: mmduartecandido@uliege.be.

2 É diplomada em Museologia pela Universidade de Liège, ou seja, possui um mestrado. Depois de ter gerido as coleções científicas da Universidade de Liège ela dirige, atualmente, o Espace Muséal d'Andenne, um museu de território. E-mail: cornelis.melanie@ceramandenne.be.

3 É licenciado em História - opção ensino e pesquisa pela Universidade Nacional do Burundi, realizou um mestrado em História da Arte e Arqueologia com especialidade em Museologia pela Universidade de Liège. Atualmente é doutorando em Museologia nesta mesma universidade. Suas pesquisas têm por assunto a Decolonização do sistema ocidental de museu na África Oriental. E-mail: enzoyihera@uliege.be.

dont leurs auteurs du présent article. Ce projet s'intéresse aux nouveaux sujets de la Muséologie du 21^e siècle qui prend racine dans les vagues de renouvellement de la Muséologie du 20^e siècle mais aussi aux sujets muséaux et patrimoniaux émergents en faveur d'épistémologies symétriques et dé-coloniales. Il questionne également la Muséologie belge sur base de concepts et pratiques pouvant être envisagés comme insurgés (DUARTE CÂNDIDO, CORNELIS, NZOYIHERA, 2019).

Étant donné que ce texte se dirige vers un public international, il est nécessaire d'introduire notre analyse par une description factuelle de la Belgique (principalement le Sud du pays, la Wallonie) et du Brésil et de leurs paysages muséaux respectifs. Quelques études de cas africains seront également mises en exergue dans ce projet afin d'ouvrir la réflexion à ce qu'il est pratiqué sur un troisième continent.

Nous souhaitons insister sur quelques aspects. Nous présentons ici humblement des réflexions apparues au fil de nos discussions à propos des divergences entre les mondes des musées et du patrimoine en Belgique et au Brésil. La démarche se base sur des échanges de pratiques tenant compte des limites potentielles relatives aux réalités d'un pays européen comme la Belgique. L'hétérogénéité culturelle des auteurs (Amérique latine, Europe et Afrique) invite à percevoir les contours du contexte socio-politique-culturel d'un renouvellement conceptuel et pratique du champ muséal. Elle permet également un mouvement de valorisation des épistémologies du Sud (SANTOS, 2011). Pour ne pas réitérer des expériences précédentes ayant inspiré les origines de la Muséologie sociale contemporaine, nous en citerons uniquement quelques moments emblématiques comme la création du premier écomusée, en 1973, à Creusot-Montceau-les-Mines, la 9^{ème} Conférence générale de l'ICOM (1971) réalisée entre Paris, Dijon et Grenoble, ayant pour titre « *Musée au service de l'homme aujourd'hui et demain* », la Table Ronde de Santiago du Chili, de 1972, et les expérimentations telles que Casa del Museo (Mexique), Anacostia Neighborhood Museum (Washington, États-Unis), et d'autres expériences en Afrique telles que les banques culturelles.

Un aperçu du contexte muséal en Afrique du Sud

La création du Musée du District Six illustre le recours au musée comme

instrument de revendication et d'insurrection. En 1966, le District Six fut déclaré secteur des blancs et les déplacements forcés de la population eurent lieu dans les années 1970 et au début des années 1980. Ce quartier central du Cap a vécu l'évacuation de 60.000 personnes du cœur de la ville. Quand l'Afrique du Sud devint une démocratie en 1994, les anciens habitants du District Six ont inauguré un musée communautaire dans l'Eglise méthodique. L'action culturelle de ce musée est centrée sur la revendication des terres de ce quartier. Ledit musée se définit ainsi comme un espace de débat et de revendication (RASSOOL, 2006, p. 8).

Au Kenya la tentative de création d'un musée communautaire n'a pas abouti mais le processus est pertinent en raison de l'approche insurgée du musée qu'il permet d'entrevoir. Les Nubiens de Kibera ont tenté de créer un musée communautaire et se sont heurtés à certains obstacles. Les Nubiens sont des descendants des soldats soudanais, recrutés par l'autorité coloniale pour pacifier le Kenya et l'Ouganda. Certains d'entre eux habitent un bidonville de Nairobi (Kibera). Suite à leur loyalisme envers le colonisateur et malgré une présence de longue date au Kenya, les Nubiens ne sont pas reconnus comme une ethnie officielle du Kenya. Cette communauté a ainsi tenté de créer un musée à Kibera dédié à sa culture (OLIVIER, 2011, p. 129). Le projet traitait le musée comme une plateforme qui sert le dialogue ou la contestation au sein même de la communauté et à l'extérieur. Le musée se voulait ainsi le véhicule de revendications d'appartenance à la citoyenneté kenyane et de revendication de légitimité d'occupation ou de définition territoriale (OLIVIER, 2011, p. 141.). Cette quête de territoire a tout d'abord conduit les Nubiens à investir des institutions d'autodéfense culturelle pour faire exister leur imaginaire communautaire puis à entretenir une conscience de patrimoine. Ce sont ces réseaux qui ont été activés pour organiser les débats relatifs à la création d'un musée nubien (GIRAULT, 2016, p. 123).

Les Nubiens, qui s'identifient en tant que communauté par leur histoire militaire ainsi qu'à leur adhésion à un Islam souple, ont recours au musée ou au patrimoine comme outil de revendication et de contestation. Ce projet n'a pourtant pas été retenu par les bailleurs de fonds. Ces derniers ne souhaitaient pas apporter du soutien à un projet qui renvoie à un passé douloureux (les luttes coloniales) et à une situation de grande pauvreté difficile à mettre en scène. En outre, ce projet risquerait de créer de très nombreuses tensions avec d'autres populations telles que les Luo et Luhya

qui habitent le même bidonville de Kibera et qui revendiquent également une valeur identitaire (GIRAULT, 2016, p. 122-123). Aussi, le musée tel qu'il a été conçu serait le marqueur d'une emprise territoriale sur les autres communautés (OLIVIER, 2011, p. 141).

Cette étude de cas permet de démontrer les tensions et les pouvoirs qui pèsent sur la création de musées en terre africaine et la distance qui les sépare inévitablement de la prétendue neutralité souvent poursuivie par les institutions européennes.

Le paysage muséal en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

La Belgique est un pays de moins de 31 000 km² occupé par environ 12.000.000 (janvier 2019) d'habitants. Il est divisé en trois communautés linguistiques et culturelles : la Flandre (Belgique néerlandophone au nord), la Wallonie (Belgique francophone au sud) et la Communauté germanophone (à l'est).

Dans notre projet, nous développerons uniquement la situation du sud du pays soit un territoire d'environ 17 000 km² (comprenant Bruxelles) habité par moins de 4.300.000 d'habitants⁴. En 1984, un décret choisit Bruxelles comme capitale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit la partie francophone du pays, et de ses différentes institutions. La FWB compte, en 2019, environ 500 musées répartis sur le territoire dont près de la moitié d'entre eux se trouvent en Provinces de Liège (25%) et de Hainaut (25%). La capitale belge relève 19% des musées du périmètre concerné. Une très grande majorité d'entre eux sont organisées en ASBL (Association sans but lucratif) émanant ou non des pouvoirs publics (asbl par-communales ou para-provinciales). Ce type d'organisation offre aux musées une plus grande souplesse d'action et une certaine autonomie mais accentue la dépendance des pouvoirs publics, notamment en termes d'emploi. Notons que les structures politiques des musées en Wallonie reproduisent le découpage administratif du pays. Le pays est divisé en entités : les Régions (wallonne, flamande, Bruxelles-Capitale), les Communautés (Fédération Wallonie-Bruxelles, Communauté flamande et Communauté germanophone), les Provinces (cinq en Flandres et cinq en Wallonie) et les Communes (589 au total)⁵. L'état fédéral étant le niveau de pouvoir le plus important. Notons que Bruxelles fait partie des

⁴ http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=fwb_gographie_donnes

⁵ <http://www.levotepourtous.be/la-belgique>

Communautés FWB et flamande mais ne fait partie d'aucune Province. Il existe dès lors des musées dits « communaux » liés à une Commune, des musées dits « provinciaux » liés à une Province ainsi que quatre musées dits « fédéraux »⁶. Le Musée royal de Mariemont est également l'Établissement scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1981.

La FWB, via le Conseil des Musées, octroie des subventions de fonctionnement aux musées et institutions muséales reconnus selon les dispositions du décret du 17 juillet 2002. Ces subventions sont liées à la catégorie de reconnaissance (A, B, C, institution muséale, mise en conformité et création muséale) et c'est l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française (appelée Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2011) du 22 décembre 2006 qui définit les critères à remplir par catégorie. Ce décret a été réédité en 2020, fixant de nouvelles conditions. Pour bénéficier de cette reconnaissance, les musées et institutions muséales doivent remettre volontairement à la FW-B, une demande de reconnaissance. Quand celle-ci est accordée, elle est valable pour une durée de quatre ans et peut être renouvelée au terme de cette période. En 2018, près de 80 musées et institutions muséales étaient reconnus. A titre informatif, cela représentait environ 70% du budget total octroyé par la FW-B au secteur culturel et des arts plastiques, soit un peu moins de 18 millions d'euros en 2015.

Il est nécessaire de préciser le rôle et le champ d'action de la FWB dans le monde culturel en Belgique francophone. Elle a pour mission de « créer les conditions du développement de l'accès à un ensemble le plus diversifié de pratiques artistiques, créatives et culturelles, pour un maximum de citoyens, acteurs et consommateurs via un soutien financier, promotionnel, matériel et formatif aux personnes et organismes qui y contribuent. Elle veut ainsi favoriser le développement humain des individus et leur ancrage dans l'environnement culturel qu'ils composent ». Parmi ses principaux objectifs, on peut souligner une volonté « d'assurer la conservation, la sauvegarde, la recherche, la communication et l'appropriation par le public du patrimoine matériel et immatériel, y compris les langues ; d'accroître la participation et l'accessibilité de tous à la culture et en particulier des publics les plus fragilisés ». Ces objectifs se traduisent dans le secteur muséal par les gestions de reconnaissances et des législations mais également par la mise en œuvre de politiques spécifiques.

⁶ Les musées royaux des Beaux-arts de Bruxelles, Africa Museum à Tervuren, Institut des Sciences naturelles de Bruxelles, Musée d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

Composition démographique et diversité culturelle en FWB

La Belgique, pourtant terre d'accueil de nombreuses nationalités depuis le 20^e siècle, semble être à la traîne de ce point de vue. Les nationalités présentes sur le sol belge sont majoritairement européennes (Italiens, Français, Hollandais, Espagnols, Allemands, Portugais, Britanniques, Polonais) mais on relève également une forte présence de Roumains, de Turcs, et d'Africains (du nord et du sud). Il est important de préciser qu'en 2015 une vague migratoire a été relevée en Belgique puisque plus de 40 000 personnes y ont fait une demande d'asile, soit le double de ce qui a été mesuré en 2014. Depuis, les chiffres se régulent à environ 15 000 demandes annuelles. Les nationalités les plus représentées parmi les premiers demandeurs d'asile sont généralement le reflet des crises humanitaires et politiques observées à l'étranger. Comme c'était déjà le cas en 2014, les Syriens sont les plus nombreux parmi les demandeurs d'asile en 2015 en Belgique⁷.

Mais alors, quelle est la place de cette diversité culturelle au sein du paysage muséal francophone belge ? Les efforts se concentrent-ils sur le discours proposé à ces nouvelles populations installées sur le territoire ? L'Observatoire des Politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles assure qu'elle tend à s'imposer en Belgique francophone à travers de nouveaux fondements des politiques culturelles et ce depuis 1999 : « Dans notre société en pleine mutation, il est primordial de reconnaître la diversité culturelle, de libérer l'expression des différences, de soutenir l'expression culturelle des populations d'origine étrangère, de valoriser les sensibilités régionales, de prendre en compte les cultures populaires. Une société qui reconnaît de façon positive la diversité renforce par ce fait même la rencontre, l'interculturalité et la lutte contre l'exclusion culturelle »⁸. En 2004, faisant référence aux mesures prises par l'UNESCO, la déclaration de politique communautaire ancre la notion de diversité culturelle au centre de ses préoccupations en mentionnant que « La défense de la diversité culturelle au niveau mondial constitue un enjeu démocratique fondamental. »⁹ Ceci s'accroîtra encore plus en 2009 quand les mots «

⁷ MYRIA (Centre fédéral de migration), La migration en chiffres et en droits, 2016 : https://www.myria.be/files/MI-GRA16_FR_AS.pdf

⁸ Déclaration de politique communautaire. Parlement de la Communauté française, 19 juillet 1999, CRI n°3 (S.E. 1999), p. 23.

⁹ Déclaration de politique communautaire. Parlement de la Communauté française, 20 juillet 2004, 100 (S.E. 2004), n° 1, p. 35.

diversité culturelle » représenteront les premiers mots de la déclaration de politiques communautaires consacrée aux politiques culturelles¹⁰.

Cette question de diversité culturelle au sein du paysage francophone belge a donc évolué au début du 21^e siècle pour s'imposer comme fondements des politiques culturelles du territoire. Concrètement, comment le musée peut-il, au-delà des mesures traditionnelles dictées par nos politiques culturelles, présenter un discours représentatif de cette diversité culturelle reconnue ? Il semble que les sujets d'expositions (temporaires comme permanentes) choisis par les musées belges francophones ne fassent que ponctuellement référence aux pratiques culturelles et sociales des populations étrangères accueillies tandis qu'on exposera plus facilement les particularités régionales et les cultures populaires locales.

Par leur nom, certains musées affirment même cette identité géographique : le musée de la Vie wallonne (Liège), la Maison tournaïsienn (Tournai), le Musée Gaumais (Virton), le Musée de la Ville de Bruxelles, le Musée de la Famenne (Marche-en-Famenne), etc. D'autres font directement référence à des artistes ou à des personnalités du territoire : le Musée Magritte (Bruxelles), le Musée Hergé (Louvain-la-Neuve), le Musée Félicien Rops (Namur), le Musée Wellington (Waterloo), la Maison d'Erasmus (Bruxelles), etc. Certains défendent une thématique évidente pour la population locale : la Maison des Géants (Ath), le Musée du Doudou (Mons), le Musée de la vie rurale (Xhoris), le Musée du circuit de Spa-Francorchamps (Spa), etc. On relève néanmoins des institutions ayant l'Afrique comme sujet principal : le Musée royal d'Afrique centrale, le Musée africain de Namur. Cela s'explique par l'histoire de colonisation du Congo par la Belgique au 19^e siècle. On notera également l'existence du Musée juif de Bruxelles et du Musée d'Extrême-Orient de Bruxelles. Quant aux écomusées ? Les thématiques abordées et les activités proposées semblent nous conforter dans l'idée qu'une muséologie sociale n'y est pas développée totalement. En effet, selon les informations obtenues sur les sites web institutions portant le nom « écomusées » en FWB, il semble que leurs propos concernent principalement les métiers et savoirs-faire disparus, la traduction du paysage environnant, le patrimoine rural ou industriel, la vie quotidienne des populations locales, etc. A titre informatif, il existe moins d'une dizaine d'institutions mentionnant le titre « écomusées » dans leur appellation en Belgique francophone.

¹⁰ <http://www.opc.cfwb.be/index.php>

Composition démographique et diversité culturelle au Brésil

Au Brésil la population est estimée aujourd'hui à environ 213 millions d'habitants répartis sur 8,5 millions de kilomètres carrés ; la densité démographique est inférieure à la moyenne mondiale. Néanmoins, on relève une forte concentration dans quelques centres urbains surtout au sud-est et sud du pays, mais aussi sur la côte nord-est. São Paulo, la ville la plus peuplée, abrite 12 millions d'habitants. En comparaison avec les pays plus développés comme la Belgique, la population brésilienne est jeune, avec un plus grand taux de natalité mais une espérance de vie plus courte et encore diminuée avec la pandémie de COVID-19. Les progrès dans les Indices de développement humain (IDH) des dernières décennies diminuent avec les politiques du nouveau gouvernement d'extrême-droite.

Les indices de la présence humaine sont présents depuis 50 mille ans. Les natifs sont à la base d'une population formée par le métissage (en proportions différentes selon la région du pays) avec les colonisateurs Portugais (arrivés après 1500) et six millions d'Africains introduits pendant trois siècles d'esclavage (jusqu'à 1850 quand le trafic a été interrompu officiellement) (RIBEIRO, 2001). La presque extermination des natifs est le résultat d'une combinaison de guerres pour le contrôle du territoire, de maladies inconnues et d'un métissage combiné à l'évangélisation (catholique), l'imposition de la langue portugaise et des coutumes européennes. Toutes ces initiatives ont tenté de donner lieu à une homogénéisation de la population brésilienne. Grâce à leur résistance, il existe, au Brésil actuel, 240 peuples indigènes (environ 900 mille individus) et des dizaines de langues natives, malgré le fait que la seule langue officielle soit le portugais. Il persiste surtout des profonds traits de la culture native dans toute la population, spécialement dans l'alimentation, dans le langage avec des mots incorporés au portugais, ou dans certains détails de la vie quotidienne.

Avec la libération en 1888 des dernières personnes rendues esclaves, le pays a stimulé la migration des travailleurs européens, un processus intéressant pour le blanchiment populationnel, affiné avec les théories racistes du 19e siècle. Cela a entraîné l'entrée soudaine de 1,6 million d'Italiens suivis des Espagnols, des Allemands et, après 1908, de nombreux Japonais. Actuellement, on constate des nouvelles vagues d'immigration

d'origine latino-américaine, africaine, asiatique et européenne, mais sans l'expression quantitative antérieure.

Le paysage muséal au Brésil

Le Brésil possède environ 3 700 musées selon l'Institut Brésilien de Musées (IBRAM). Le même institut enregistrait en 2011 (dernières données disponibles) une croissance de 980% des investissements en une décennie et une croissance des publics de 15 millions de visiteurs par an en 2003, à 80 millions à cette date. Malgré cela, 78,9% des quartiers municipaux ne possèdent pas de musée. Ces derniers sont concentrés dans les capitales et sur la côte : environ 80% des Brésiliens n'ont jamais visité un musée.

L'organisation administrative du pays est organisée en 27 provinces (*Estados*) et un district fédéral où se trouve la capitale fédérale, Brasília. La plupart des musées brésiliens se situent dans les régions du sud-est et du sud (67%). Il existe aussi des musées et des projets culturels (en général, de la région sud-est, surtout à São Paulo et Rio de Janeiro) qui concentrent les investissements gérés par une loi d'exonération fiscale. La plupart des musées brésiliens sont publics (67%), liés à des pouvoirs compétents divers : fédéraux, provinciaux, municipaux. L'entrée y est majoritairement gratuite (80%) ou presque. Seuls 22,3% des musées possèdent une indépendance financière. Qu'il s'agisse d'un musée public ou privé, il est dépendant d'une structure administrative supérieure qui gère le budget. Par exemple, un musée universitaire est soutenu par l'Université ; un musée municipal par un bureau municipal (de la culture ou l'éducation).

Parmi les municipalités brésiliennes, seulement 21% possèdent au moins un musée. Par contre, c'est le pouvoir compétent le plus fréquent : 41,1% (Ibram, 2011). Cette situation demande une attention particulière pour la qualification des musées de petite et de moyenne taille. Le champ muséal reproduit donc les remarquables concentrations et disparités sociales et économiques entre les villes et les régions tout comme sa fréquentation dénonce les inégalités de consommation culturelle et l'énorme besoin de formation de publics. L'impact brésilien dans l'action éducative des musées est aussi dû à la reconnaissance du grand défi d'en changer l'image auprès de la population et d'en universaliser l'accès, ainsi que de séduire de nouveaux publics. Des politiques publiques et surtout

des initiatives de la société civile ont été mises au jour pour surmonter les difficultés, les inégalités frappantes, le manque de ressources financières ou humaines dans l'aménagement des vides et des distances dans un pays de dimensions continentales. Parmi celles-ci, on peut citer la remarquable pratique associative, dont la formation de réseaux de musées et de leurs professionnels.

Le Brésil possède une forte expérience dans le domaine des systèmes publics de musées depuis les années 1980. Le Système Brésilien de Musées (SBM) a été créé en 2004 par le Département des Musées de l'Institut du Patrimoine Historique et Artistique National (DEMU/IPHAN) qui est à l'origine de la naissance de l'IBRAM. Son but est de faciliter le dialogue entre les musées et des institutions semblables, visant l'administration et le développement des musées, des collections et des processus muséologiques brésiliens. De plus, il permet le rajeunissement et la création de systèmes régionaux de musées, l'institutionnalisation de nouveaux systèmes provinciaux et municipaux de musées et l'articulation des réseaux thématiques de musées. (Ibram, s.d.) Sa création fait partie de la Politique Nationale de Musées (PNM) de 2003. Elle prévoit aussi l'organisation, depuis 2004, du Forum national de Musées, l'événement qui réunit les travailleurs du secteur et les représentations des institutions muséales pour réfléchir, évaluer et tracer des directives pour la continuité de la PNM.

Outre ceci, il existe plusieurs réseaux liés à l'initiative de la société civile qui agissent surtout dans les échanges d'informations et d'expériences ainsi que pour la revendication des intérêts communs. Ils sont rassemblés par thématique, de sorte qu'un seul sujet peut participer aux différents réseaux. Par exemple, il existe différents réseaux (par province) d'éducateurs de musées, de mémoire, de muséologie sociale (dans certaines provinces uniquement), de mémoire LGBT, de professeurs de Muséologie, des musées universitaires (un réseau national), etc. ; ainsi qu'une Association brésilienne des Écomusées et Musées communautaires. Ce dernier est un cas rare de réseau structuré et institutionnalisé comme association ; ce sont plus souvent des réseaux informels (réseaux sociaux, *listing* de *mails*), car moins lourds juridiquement, qui organisent ponctuellement des rencontres et des séminaires, par exemple.

L'IBRAM a été créé en 2009 et il a pour fonction de renforcer le secteur muséal brésilien. Il n'est responsable que de la gestion directe des 29

musées de l'ancien ministère de la Culture. Néanmoins, il joue un rôle dans les politiques publiques pour l'orientation, la normalisation et le soutien de l'ensemble des musées brésiliens, y compris les musées privés. Nous rappelons que même les musées fédéraux n'appartiennent pas toujours au ministère de la Culture. Pour l'ensemble des musées, l'IBRAM conserve le rôle de développement et de mise en place des différents aspects des politiques publiques tels que le règlement, la diffusion des bonnes pratiques, la formation non universitaire et, parfois, selon les ressources financières, les appels publics pour un financement.

L'IBRAM ne travaille pas exactement avec un processus de reconnaissance, comme en Belgique. L'idée initiale était d'identifier les musées existants (selon leur auto-appellation) et les amener à s'adapter à une loi établie en 2009, le Statut des Musées, selon des critères de base. Suite au manque de ressources humaines, notamment, l'IBRAM n'a jamais commencé ce processus de vérification des musées. Parallèlement, la multiplication des musées sur les territoires dits dé-muséalisés et la création d'autres genres d'initiatives de mémoires représentaient un autre objectif. Depuis 2006, le pays possède un Registre national de Musées (CNM) qui rassemble des données sur les musées brésiliens. Pour développer ses missions ambitieuses avec moins de ressources humaines et financières, il reste à l'IBRAM d'explorer des moyens alternatifs tels que l'implantation de méthodes de comptes/d'identification de musées plus participatifs par le recours à une plateforme numérique, par exemple. A ce stade, aucune conclusion ne peut en être tirée.

Patrimoine immatériel: spécificités brésiliennes

Le Brésil a vécu, à la fin du XXème siècle et au début du XXIème, le passage d'une valorisation exclusive du patrimoine « de pierre et chaux » à la valorisation du patrimoine immatériel et humain. Cet élargissement est établi par l'article 216 de la Constitution Fédérale de 1988 qui a ajouté au patrimoine matériel les biens immatériels, « porteurs de références à l'identité, l'action et la mémoire des différents groupes qui composent la société brésilienne ». La définition des critères pour la protection du patrimoine culturel immatériel brésilien au niveau fédéral est apparu dans le Décret 3.551/2000, une initiative qui a précédé les deux conventions de

l'UNESCO¹¹. Ensuite, les provinces ont créé leurs propres lois comme c'est le cas du Ceará,¹² province au nord-est du Brésil qui initie les notions de Gardiens de la Mémoire et Maîtres de la Culture Traditionnelle Populaire, tenant compte d'une personne vivante reconnue par sa communauté et aussi par l'État comme détenteur d'un patrimoine et capable de le transmettre aux futures générations. Ainsi, le Secrétariat de Culture du Ceará n'attribue pas seulement un titre, mais aussi un salaire minimum pour le détenteur en contrepartie de la transmission de ce patrimoine. En 2006, une loi fait évoluer cette catégorie¹³ avec l'attribution du nom Trésor à des personnes ; contrairement à ce qui se pratique en Belgique où le mot Trésor est lié à des objets matériels dits exceptionnels ou remarquables. En Belgique, les mondes des musées et du patrimoine immatériel sont plus éloignés les uns des autres. La Fédération Wallonie-Bruxelles est compétente pour le patrimoine oral et immatériel se déroulant sur son territoire. Elle peut délivrer le titre de « Chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles ». Cela démontrerait-il une conception moins hiérarchisée entre culture dirigeante et culture populaire, savoir académique et savoir populaire ?

Nous rappelons également que le Brésil possède une vaste et ancienne tradition d' écomusées, musées communautaires et, plus récemment, de points de mémoire, où le patrimoine immatériel, les mémoires et savoirs populaires sont sauvegardés et communiqués. Les objets sont un prétexte pour accéder aux aspects intangibles de la culture. Par influence de l'écomusée du Creusot et de sa documentaliste, Mathilde Bellaigue, la pratique des musées et l'enseignement de Muséologie a adopté comme « objet » les références culturelles dans un sens plus large qui englobe également le paysage et l'immatériel. De cette manière, la notion de collection contient deux facettes : collections institutionnelle et opérationnelle.

¹¹ Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) et Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005).

¹² Loi 13.427 du 30.12.2003. Province du Ceará, Brésil.

¹³ Loi 13.842 du 27.11.2006. Province du Ceará, Brésil.

Belgique francophone (Wallonie-Bruxelles)		Brésil
Démographie	4.5 millions d'habitants	210 millions d'habitants
Taille du pays	16 151 km ²	8,5 millions km ²
Nombre de musées	Environ 500 musées dont presque 80 reconnus par la FWB	Environ 3.700 musées + reconnaissance de points de mémoires
Prix moyen de billets	La gratuité des musées en FWB est peu commune. Une législation demande néanmoins aux musées reconnus par la FWB de proposer la gratuité le premier dimanche de chaque mois. Selon la MSW, en 2019, les moyennes sont les suivantes : - Adultes : 5.76 eur - Seniors : 4.75 eur - Étudiants : 3.71 eur - Enfants : 0.98 eur - Groupes scolaires : 3.23 eur - Groupes : 4.65 eur	1-2 euros – la gratuité est courante
Gestion des musées	ASBLs (Associations sans but lucratif) + musées fédéraux + musée privé Aspect renouvellement : pas de mandat, manque de renouvellement dans les directions. Musées maintenus par ASBLs – besoin de rentabilité – difficulté de proposer des actions pour des publics non payants et non consommateurs	Musées maintenus par d'autres organisations supérieures (Ministères, secrétaires, universités, etc.) Pour la direction des musées normalement, il y a un mandat d'environ 4 années, après lequel la direction change malgré le critère plus politique que technique des choix. L'IBRAM a établi la pratique d'un appel public pour les candidatures à la direction de ses 29 musées, avec procédure de sélection basée sur CV et projet de gestion. La notion de gratuité et l'accès universel préside les services publics en général, tels que les musées et universités, ce qui encourage l'inclusion
Catégories de patrimoine en évidence	Patrimoine /trésors	Passage d'une valorisation exclusive du patrimoine « de pierre et chaux» à la valorisation du patrimoine immatériel et humain. Ouverture aux notions de patrimoine intégré, paysage culturel, etc. (forte influence de la Table Ronde de Santiago du Chili) Existence de la catégorie Trésor de la Culture Vivante

Organi- sation politique du champ muséal	Conseil des musées via la Fédé- ration Wallonie-Bruxelles	Institut Brésilien de Musées (IBRAM)
Formation en Muséo- logie	Elle existe depuis 20 ans. La Mu- séologie est reconnue comme spécialité de l'Histoire de l'Art et Archéologie. Il existe un seul cours niveau master et une possibilité de doctorat. Des cours d'introduction à la Muséologie sont dispensés en licence. Les étudiants se spécia- lisant en Muséologie ont, grosso modo, entre 20 et 23 ans et sont très majoritairement européens (Belges et Français le plus sou- vent) bien que cette section soit ouverte aux étudiants étrangers.	Elle existe, au niveau universitaire, depuis les années 1960. Muséologie reconnue comme liée aux sciences sociales appliquées, mais comme un domaine autonome 15 cours de niveau licence, 05 mas- ter et 01 doctorat. Diversité d'approches et de profils des étudiants par rapport à l'âge, l'ethnie, la classe sociale et le par- cours académique et professionnel avant la Muséologie. Cette diversité entraîne également une grande ouverture de sujets d'intérêt pour la recherche et des implications majeures entre la Muséologie brési- lienne et la diversité culturelle.

Tableau comparatif Belgique francophone – Brésil

Conclusions ou mise en perspective

Comme nous l'avons vu, le paysage muséal des deux pays concernés est teinté de la présence d'une structure « supérieure » : l'IBRAM au Brésil et le Conseil des Musées en FWB. Bien que leur fonctionnement respectif diffère, ces organisations ont pour mission commune de légitimer une institution comme « musée » en soulignant leur respect de certains critères établis et en favorisant leur professionnalisation. Toutes les deux initialement associées au ministère de la Culture, bien que ce Ministère ait été supprimé au Brésil en 2019 et que l'IBRAM soit aujourd'hui une agence du Ministère du Tourisme.

À la lumière des données développées plus haut, nous pouvons nous interroger sur la place laissée au citoyen belge ou étranger pour s'emparer des codes du musée. Il semble qu'au Brésil des initiatives populaires se mettent en place pour utiliser les codes et le vocabulaire muséal pour défendre un propos : le musée comme instrument de lutte. Ce comportement semble donner un poids, une valeur politique et une plus forte légitimité à la cause. En Belgique francophone, le recours aux pratiques muséales n'est pas (encore) une démarche menée par les « activistes ». Il est probable que l'image européenne et classique de musée ne suscite pas ce genre de propagande ; comme si l'inconscient collectif considérait le musée comme un lieu réservé à une élite, aux professionnels et aux intellectuels. Dès lors

personne ne s’empare des richesses et des codes du musée pour servir sa propre cause, le citoyen ne pense pas à s’engager dans et par le musée mais il trouve d’autres moyens de lutte, là où il pourrait « être plus à sa place ». Si la Belgique est un petit pays qui connaît de moins fortes inégalités sociales et économiques que le Brésil, les luttes populaires sont pourtant bien présentes.

En ce qui concerne l’ouverture du champ muséal à l’immatériel, il semble que le poids de l’ancien en Belgique freine l’intérêt pour la culture vivante divergente. Et même si le musée se dit être une institution au service de la société, sa fonction sociale est encore limitée aux visiteurs convaincus. La nécessité de générer des fonds propres influence le choix d’activité à prioriser et donc le public priorisé. Aussi, la forte identité disciplinaire de la Muséologie belge, comme spécialisation de l’histoire de l’art et archéologie peut empêcher une ouverture disciplinaire plus conséquente, tandis qu’au Brésil, l’association commune de la Muséologie aux Sciences sociales appliquées la définit différemment.

Le projet *Les muséologies insurgées : échanges transnationaux* promeut une plus grande porosité de la Muséologie belge aux expériences et épistémologies du sud, dans le but de contribuer à son renouvellement et à sa dynamisation sociale.

RÉFÉRENCES

DUARTE CÂNDIDO, Manuelina Maria; CORNELIS, Mélanie; NZOYIHERA, Édouard. "Les muséologies insurgées: un avenir possible pour une tradition épistémologique". In: SMEDS, Kerstin. **The Future of Tradition in Museology: Materials for a discussion**. Papers from the ICOFOM 42nd symposium held in Kyoto (Japan), 1-7 September 2019. Paris: ICOFOM/ICOM, 2019. p. 50-54.

FW-B.BE. **La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres**, Bruxelles, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2017.

GIRAULT, Yves. « Des premiers musées africains aux banques culturelles : des institutions patrimoniales au service de la cohésion sociale et culturelle », in : François Mairesse (dir.), **nouvelles tendances de la muséologie**, La documentation française, Paris, 2016, p. 111-144.

INSTITUTO BRASILEIRO DE MUSEUS [Ibram]. **Museus em Números**. Brasília: Instituto Brasileiro de Museus, 2011.

INSTITUTO BRASILEIRO DE MUSEUS [Ibram], **Sistema Brasileiro de Museus**. s.d. <http://www.museus.gov.br/sistemas/sistema-brasileiro-de-museus/>

RIBEIRO, Darcy. *O povo brasileiro – a formação e o sentido do Brasil*. São Paulo, Companhia das Letras, 2001.

SANTOS, Boaventura De Sousa, « Épistémologies du Sud », **Études rurales**, 187, 2011. P. 21-50.

MSW, Rapport sur la tarification en secteur muséal wallon (mai 2019) : <http://msw.be/wp-content/uploads/2019/07/Tarification.pdf>

OLIVIER, Marcel, « Patrimonialisation aux marges et désir de territoire : les nubien de Kibera et l'appropriation du dispositif muséal au Kenya », in : Bernard Calas et Olivier Marcel, (dir.), Patrimonialisation en Afrique, **Revue géographie et cultures**, Paris, L'Harmattan, 2011, p.127-143.

RASSOOL, Ciraj, 2006, « La création du musée du District Six au Cap », **Museum International**, n° 229/230, Les succès d'un continent, UNESCO, p.8.